

Révétons *la suite* POMPONNE!

Participation citoyenne – Aménagement du cœur de ville



MARCHE EXPLORATOIRE

Introduction



Mot d'accueil de M. le Maire

Présentation des animatrices :

- **Caroline CAMPOS-BRÉTILLON**
URPABOL Consulting, Agence de conseil en stratégies urbaines et territoriales
- **Julie DUCHER**
URBAYA, Agence de concertation et de communication

Déroulé de la matinée



Accueil en salle : rappel et présentation de la démarche (~ 20 min)



Visite des sites-projets identifiés (~ 1h15)



Retour en salle : 1^{ères} impressions (~ 20 min)

Rappel de la démarche



Retour sur la participation citoyenne « Révétons Pomponne ! » 2024

> Révision du PLU et définition des OAP « Quai Gaudineau-Bizeau » et « Cœur de ville » (2 réunions publiques et 1 atelier citoyen)



Vos contributions sur le cœur de ville (zone entre RD et voie ferrée) :

- Conserver au moins un espace de stationnement
- Maintenir le *foodtruck* et développer d'autres offres éphémères
- Accueillir un petit commerce de proximité
- Créer un café associatif intergénérationnel
- Arborer davantage les espaces publics et les rendre plus conviviaux
- Ne conserver que 3-4 terrains de tennis et les restaurer
- Prolonger la piste cyclable, aménager une voie douce, sécuriser les traversées
- Réaménager le complexe sportif avec une halle couverte ou préau, pouvoir diversifier les pratiques sportives
- Aménager un parcours santé adultes/enfants.



Depuis « Révétons Pomponne! » 2024...



Les réponses et projets de la ville suite à vos contributions

- ⇒ Installation d'un **commerce de proximité** *Cocci Market* en cœur de ville
- ⇒ Maintien du **foodtruck** et réflexion pour installer de **nouvelles offres** éphémères
- ⇒ Discussion avec le club de tennis de Lagny-Pomponne quant à la **réappropriation de certains terrains** et l'état du *clubhouse*
- ⇒ Installation prochaine de **ralentisseurs avec panneaux sur la RD** (le long du parc sportif) pour sécuriser les cheminements
- ⇒ **Défrichage récent** du rû du bouillon et ses abords

Poursuivre les réflexions :

- Création d'un café - lieu de vie intergénérationnel associatif
- Réaménagement **paysager** de la place A. Dumez avec de nouveaux usages
- Adaptation des espaces de **stationnement** aux usages proposés.

Et maintenant ?



La concertation sur le Cœur de Ville se poursuit...
« Révétons Pomponne, la suite ! »



Et maintenant ?



Une réflexion approfondie sur plusieurs sites

- ✓ Définir une programmation d'**usages** adaptés et répondants aux ambitions et aux attentes des élus et des citoyens
- ✓ Repenser certains espaces publics, requalifier des éléments du **paysage**



Sur les usages

- Bâtiments des services techniques de la ville et de la Maison des Associations
- Nouveau lieu intergénérationnel associatif
- Espaces permettant la pratique d'activités sportives été comme hiver
- Maintien de l'offre existante (*foodtruck*)
- Ouverture de petit(s) commerce(s) de proximité

Sur la valorisation du paysage

- Requalification de certains espaces publics : Place Albert Dumez, 4 espaces de stationnement
- Création des coutures urbaines : piste cyclable, voie douce, parcours santé / artistique, ...
- Redécouverte, réappropriation, valorisation du rôle du Bouillon – Rappel de l'eau

Visite des sites



Parcours

- 1^{ère} zone de stationnement - 5 rue Général Leclerc ①
 - Zone de stationnement - 2 rue Général Leclerc ②
 - Bâtiment des services techniques de la ville- 6 rue Général Leclerc ③
 - Maison des Associations - 4 rue de Paris ④
 - Zone de stationnement 18 rue de Paris et espace de stockage attenant ⑤
 - Place Dumez et stationnement ⑥
 - Clubhouse et terrains sportifs ⑦
- Sur le chemin du retour :
continuités de parcours,
sécurisation des circulations,
rû du Bouillon, ...



Visite des sites – Les bâtiments

 Vues de « l'intérieur »



Services techniques
de la ville



Maison des
associations



Retour en salle : 1^{ères} impressions



Documentation & Contributions



Révétons la suite POMPONNE !

PARTICIPATION CITOYENNE POUR L'AMÉNAGEMENT DU Cœur de ville

Imaginez le futur centre-ville et partagez vos idées du 5 avril au 27 mai 2025

RETOUR SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE 2024

Au printemps 2024, le Maire et son équipe ont initié une concertation citoyenne sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation, dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville. Au cours de laquelle les habitants étaient invités à exprimer leurs attentes et à partager leurs idées notamment sur le devenir des secteurs Qua Gaudineau-Bureau et Cœur de ville.

Votre implication a permis d'enrichir les documents d'urbanisme et nous motive à poursuivre la démarche de réflexion collective.

La révision du PLU de Pomponne, votée le 2 avril 2021 par délibération du Conseil Municipal, est désormais en cours d'approbation. L'enquête publique devrait durer avant l'été 2025.

Ce que vous nous avez dit

Vos propositions sur la zone du futur cœur de ville (entre la route départementale et la voie ferrée) :

- Rénover le complexe sportif avec une halle ouverte ou privée, pouvoir d'accueillir les pratiques
- Ne conserver que 3-4 terrains de tennis et les rénover
- Créer un café associatif intergénérationnel
- Conserver au moins un parking
- Amener davantage les espaces publics et les rendre plus conviviaux
- Maintenir le bon état et développer d'autres offres sportives
- Accueillir un petit commerce de proximité
- Prévoir la piste cyclable
- Aménager un parcours sportif adapté/variant
- Aménager une voie douce et sécuriser les traversées

ET MAINTENANT ? LA PAROLE EST de nouveau à vous !

Le Maire et son équipe vous invitent à poursuivre les échanges et le travail collectif initiés en 2024 afin d'aboutir le projet pour le cœur de ville de Pomponne en tenant compte des contraintes et des qui s'imposent à la commune. Une opportunité de vous impliquer dans le renouvellement de Pomponne, pour une ville toujours plus dynamique, accueillante et respectueuse de son patrimoine.

Sur la base des suggestions précédemment émises, il vous est proposé de travailler les projets à travers 2 thématiques :

- La redéfinition des usages
- La mise en valeur du paysage

Le devenir de 2 bâtiments (3 rue du Général Luchet et 4 rue de Paris) : Le Centre Technique Municipal actuel (rue du Général Luchet) est un bâtiment à usage stratégique et ouvert de nouvelles perspectives pour l'avenir du bâtiment et de sa parcelle en plein cœur de ville. Un autre bâtiment, sis 4 rue de Paris, sert à la fois de lieu de stockage et d'espace de rassemblement pour les associations. Cependant, il n'est plus aux normes et ne répond plus aux besoins des Pomponnais. Ce constat partagé offre une double opportunité : repenser cet espace et envisager la création d'un nouveau lieu dédié à la vie associative.

La création d'un lieu intergénérationnel et associatif : En 2024, les participants à l'atelier citoyen ont soumis l'idée d'implanter, à la place du cinéma du parc des sports, un lieu convivial, accueillant ainsi les associations et facilitant les rencontres intergénérationnelles. Les échanges permettront d'explorer une image de ce lieu et des aménagements à prévoir pour répondre aux besoins.

La pratique sportive : Point névralgique de la vie pomponnaise, le stade des Arcades pourrait être adapté pour accueillir de nouvelles pratiques sportives et devenir un lieu de sport d'été comme hiver. Des solutions sont à étudier pour apporter des améliorations en tenant compte des contraintes financières et du paysage.

L'arrivée partagée est de réaliser un cœur de ville plus vivable, faisant à part belle à la nature. Ce projet inclut la requalification et la valorisation de plusieurs éléments :

Le réaménagement de la place Albert Dumay et des espaces de stationnement : Re-qualification des espaces, squares pour enfants, parcs, sentiers, mutualisation des espaces de stationnement... L'aménagement global du cœur de ville passe par une transformation de ces espaces qui accueillent et une « courbe » urbaine pour en faire un espace cohérent à usage varié pour tous les publics.

La réappropriation des abords du rû du Bouillon : L'entretien et l'entretien de ce point d'eau sont gérés par un travail sur le paysage. La ville est ainsi traversée par le rû du Bouillon, petit cours d'eau qui prend sa source au nord de Gerny. Baigner le parc du Château de Pomponne et la rue de Paris avant de se jeter dans la Mienne. Sur l'île, il y a une promenade paysagère, d'été, mais aussi à aménager une attention particulière sera portée sur la réhabilitation de ce rû.

À QUOI POURRAIT RESSEMBLER LE Cœur de ville DE POMPONNE DEMAIN ?

Un lieu de vie animé, où chacun se retrouve et échange. Un espace convivial qui renforce les liens entre quartiers. Un centre dynamique avec des services du quotidien à portée de main. Un point de rencontre pour le sport, les associations et les événements locaux.

Pour construire ensemble un Cœur de ville qui nous rassemble et améliore notre qualité de vie, le Maire et son équipe vous invitent à partager vos idées à travers 3 rendez-vous :

- Marche exploratoire : Samedi 5 avril, 10h-12h, Salle Simon Amalot, 5 rue du Général Luchet. Inscription : mairie@pomponne.org
- Atelier citoyen : Mardi 29 avril, 18h30-20h30, Salle Simon Amalot. Inscription : mairie@pomponne.org
- Présentation illustrée des projets - Exposition : Mardi 27 mai à 18h30, Salle Simon Amalot. Entrée libre

Retrouvez toutes les informations pratiques et les documents au fur et à mesure des rencontres sur www.pomponne.fr

Information, question et contribution libre : mairie@pomponne.org

Ville Pomponne

villedepomponne



Information, question, contribution libre : mairie@pomponne.org



Une communication sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la Ville.

Calendrier – Les prochains rendez-vous



Atelier citoyen

Mardi 29 avril, 18h30-20h30

Salle Simon Arnould, 5 rue du Général Leclerc

Inscription : mairie@pomponne.org



Présentation illustrée des projets - Exposition

Mardi 27 mai à 18h30

Salle Simon Arnould

Entrée libre



Merci de votre
attention !